



# Le bulletin

ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION ET LA SAUVEGARDE DU PAYS D'AIX  
8, rue de Littera 13100 AIX-EN-PROVENCE Tél/Fax : 04 42 96 91 50  
courriel : aix-arpa@wanadoo.fr

## PATRIMOINE AIXOIS

### Edito

Comme il n'y aura pas de bulletin avant les Journées du Patrimoine du mois de Septembre (le 15 et le 16) vous devez être mis au courant du travail de préparation fait par la ville d'Aix-en-Provence, la C.P.A., les associations intéressées, dont l'ARPA, depuis le mois de février.

L'organisation de ces journées est difficile, complexe, quel que soit le thème choisi. L'ARPA qui est à l'origine de cette manifestation à Aix depuis 1992 connaît bien le sujet... La ville et la CPA ont choisi cette année 2007 « Ensembles et perspectives » comme fil conducteur. Ce thème est très intéressant, compte tenu des nombreuses restaurations en cours ou terminées « intra-muros ».

Exemples : Places d'Albertas, des Fontêtes. Hôtels de Lestang Parade, d'Arlatan, de Grimaldi Régusse, etc ...

Extension Sextius Mirabeau : les allées provençales, aménagement de la place de la Rotonde, etc...

L'ARPA, qui lutte depuis plusieurs années pour la sauvegarde et la mise en valeur de la maison de Darius Milhaud –ancien Logis du Bras d'Or du XVII<sup>e</sup> siècle -, est sur le point d'aboutir à la réhabilitation de la perspective exemplaire constituée par le Cours des Cordeliers (devenu Cours Sextius) et cette maison.

En septembre l'ARPA propose pour les journées du Patrimoine :

1/ Une conférence par Pascal Duverger et Jean-Paul Rayon à la Cave aux Huiles, le samedi et le dimanche à 15 h. Sujet « Genèse des lieux publics intra-muros ».

2/ Pour concrétiser sur le terrain le thème des journées, S. Cauvin accompagnée de son équipe de « baladeurs » et de Florilège du Temps Passé fera un parcours. Départ le samedi et le dimanche à 16h30 devant la Cave aux Huiles, au stand de l'ARPA..

L'ARPA, comme chaque année, compte sur votre aide sur les sites.

Je vous dis donc à la rentrée et bon été.

Simone CAUVIN

### Un petit patrimoine retrouvé

Ce puits (peut-être du XV<sup>ème</sup> siècle) situé en bord de route, se trouve à proximité de la ferme de la Tonnelle (en face), du moulin et de la maison du meunier, tous deux en ruines.

Très endommagé, mais debout, il avait encore à la fin des années 50 une pierre creusée sur le coté droit servant d'abreuvoir pour les troupeaux lors de la transhumance.



Détruit il y a trois ans par un chauffard, il a retrouvé sa jeunesse et tous les passants peuvent de nouveau l'admirer.

Ceci grâce à la coopération de ses propriétaires et surtout à l'opiniâtreté de deux St Marçais\* qui ont eu beaucoup de difficultés pour retrouver des documents d'époque et un bon artisan pour le restaurer avec respect. Un exemple à suivre...

\*M.Georges Gallinier, premier trésorier de l'ARPA

Simone CAUVIN actuelle présidente de l'ARPA.



## L'hôtel de Grimaldi-Régusse

Situé rue de l'Opéra à l'angle de la rue Pavillon, cet hôtel récemment restauré est l'un des plus beaux exemples du baroque aixois à l'époque de Louis XIV.



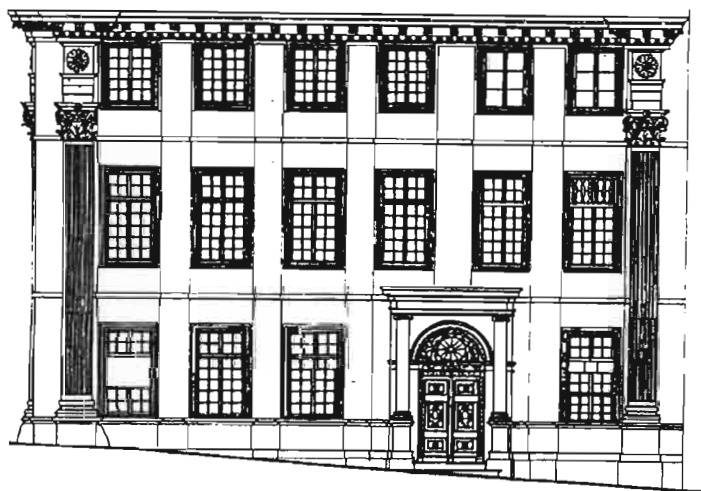
(1)

Comme beaucoup d'autres hôtels aixois, celui-ci n'a pas conservé le nom de son commanditaire, Antoine Laurens de Peyrolles, mais celui des Grimaldi-Régusse, une branche des Grimaldi de Gênes/Monaco, marquis de Régusse, (un village du haut Var), qui l'ont occupé depuis le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il est maintenant en copropriété depuis de nombreuses années.



(2)

Cet hôtel est particulièrement intéressant essentiellement pour sa façade et ses décors intérieurs.



dessin de Fernand POUILLON, édition  
Jardin de Flore Paris 1976

(3)

La façade sur rue est caractérisée par ses pilastres cannelés situés aux deux extrémités ainsi qu'au retour d'angle rue Pavillon. Le manque de recul ne permet malheureusement pas d'en apprécier la majesté (3). L'emploi de l'ordre colossal (les pilastres ont la même hauteur que la façade) (1), la large corniche soulignée d'oves (reliefs en forme d'œuf), les chapiteaux corinthiens (2), la frise décorée d'une rosace au dessus de chaque chapiteau, semblent clairement inspirés de l'hôtel de Boyer d'Eguilles : 1672, de Grimaldi-Régusse : 1675.



Ces deux hôtels sont cependant très différents : les pilastres de l'hôtel de Grimaldi-Régusse n'occupe pas toute la façade mais sont situés aux extrémités ; mais surtout l'hôtel de Boyer d'Eguilles adopte le plan parisien d'une cour en U, tandis que l'hôtel de Grimaldi-Régusse adopte le plan aixois de la façade donnant directement sur la rue. Il n'a pas de cour, mais un jardin et sa façade postérieure est décorée de gros mascarons/gargouilles visibles depuis la rue Pavillon.



Chapiteau avant restauration



La majestueuse porte en plein cintre occupant deux travées, est encadrée par « deux pilastres d'ordre ionique dont les chapiteaux soutiennent un entablement à faible saillie »<sup>1</sup>. J.J. Gloton écrit justement à propos des vantaux et de l'imposte magnifiquement sculptés que « le baroque en ce domaine y atteint son apogée »<sup>2</sup>.



Aujourd'hui



Hier

L'autre motif majeur d'intérêt de cet hôtel est sa décoration intérieure. Qualifiant le style de « très audacieusement baroque et italianisant ». J. J. Gloton souligne à propos de l'alcôve les gypseries blanc et or et le plafond aux raccourcis insolites, représentant une femme accoudée à une balustrade « au moment où surgit un messager céleste »<sup>3</sup>.

Longtemps attribué à tort à Pierre Puget, ce qui atteste de sa qualité, cet hôtel est la « seule œuvre documentée et subsistante »<sup>4</sup> de Louis Cundier, plus connu comme graveur que comme architecte.

1 J.Boyer, *Le patrimoine architectural d'Aix-en-Provence- XVI°-XVII°-XVIII° siècles*, Aix-en-Provence, 1981 p.171

2 J.J.Gloton, *Renaissance et baroque à Aix-en-Provence*, Rome, 1979, tome 2, p.410.

3 J.J.Gloton, *Idem* p. 431

4 J.J.Gloton, *Ibidem* p.310

## *Au hasard du Bestiaire Aixois*



Fontaine des Prêcheurs  
Aigle de Chastel



Cloître St-Sauveur  
L'envol de l'aigle



Ils n'ont de  
Dauphin que le  
nom



Pavillon Vendôme  
Cet oiseau étrange garde la  
Belle du Canet



Hôtel de Caumont  
Le Cerf brame dans une  
ambiance musicale



Hôtel d'Arbaud-Jouques  
Les crocs de la justice  
protège le mortier du  
magistrat



Ce lion est municipal

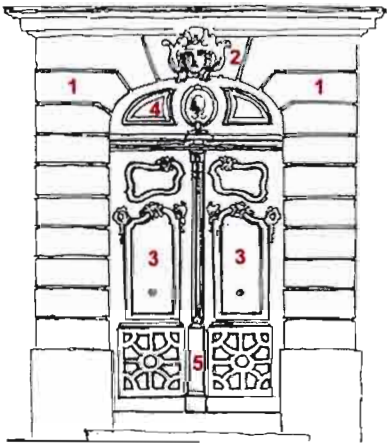


Fontaine des Prêcheurs  
Il regarde, paisible, les  
chalands du marché



Monument Sec  
Le mouton de St-Jean-  
Baptiste

Mieux connaître les portes d'Aix  
XVIII<sup>ème</sup> siècle



**Hôtel de Villeneuve d'Ansois – 9 rue 4 septembre – vers 1740.**  
Encadrement à refends (1) surmonté d'une agrafe à tête féminine cintrée dans une coquille, les cheveux au vent.(2) Vantaux à panneaux chantournés cernés de rinceaux feuillus.(3) Imposte ornée d'une moulure ovale centrale occupée par une fleur surmontée d'une coquille.(4) Panneaux du bas en assemblage étoilé.(5)



(7)



**Hôtel d'Arbaud-Jouques – 19 Cours Mirabeau – 1720.**

Pilastres doriques (1) surmontés d'une frise à triglyphes à gouttes et métopes décorés de rosaces toutes différentes.(2) Vantaux en trois panneaux moulurés (3) : en bas en assemblage géométrique (4) ; au centre des moulures cintrées sculptées de trophées d'armes, carquois, drapeaux, flèches et feuillages.(6) Imposte (5) à monogramme central à chiffre entrelacé A.J. (Arbaud-Jouques) (7) Heurtoirs faits de deux dauphins en bronze. (8)



(6)



(8)



**Hôtel de Panisse-Passis – 16 rue Émeric David – vers 1739.**

Pilastres ornés de consoles à mascarons humains barbés encadrant un arc décoré d'une agrafe sculptée.(1) Vantaux (2) où foisonnent finement sculptés : trophées d'armes, carquois, harpes, guirlandes de fleurs enrubannées, rinceaux aux écoinçons, petites marguerites, figures humaines (3) très expressives cernées dans une collerette surmontée d'une coquille. Imposte (4) abritant le monogramme familial entouré de motifs floraux. Panneaux du bas en assemblage étoilé.(5) Boutons de porte et entrées de serrure en bronze ciselés.(6)



(5)



(3)



(6)



(2)



**Hôtel d'Ailhaud 6 rue Mignet**



**Hôtel de Gras 3 place des Prêcheurs**



**Hôtel de Fontvert 2 rue Littéra**



**Hôtel de Carondelet 17 rue Cardinale**



**Hôtel de Maynier d'Oppède**



**Hôtel de Castillon 23 rue Roux Alphéran**

## *« Restauration des œuvres d'art : les temps sauvages sont révolus »*

*ou*

### *Trente trois idées pour sauver le Patrimoine*

Christian Kert, député des Bouches-du-Rhône, membre de la commission culturelle de l'Assemblée nationale a rédigé un rapport sur la restauration des œuvres d'art et du Patrimoine (OPECST), en préambule de la loi sur les musées de France votée en 2002. (il s'agissait de modifier la réglementation de 1946).

A propos de la restauration des œuvres, un ouvrage d'une conservatrice britannique, Sarah Wooden avait semé le trouble dans le petit monde de l'art. Elle y dénonçait les restaurations abusives et les ravages infligés aux œuvres, par les hommes, au cours des siècles. Car si, à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, les restaurateurs sont des spécialistes, avant cette période on avait recours à des artistes qui œuvraient au gré de leur fantaisie

De nos jours il est universellement admis qu'une restauration doit être éphémère : on peut la faire disparaître le cas échéant. De plus, un autre problème se pose : doit-on tout restaurer ? Certaines œuvres sont dans un état si triste, que certains suggèrent le droit à « l'euthanasie des œuvres ». Il serait nécessaire que les conservateurs, et les restaurateurs un peu isolés sur leurs chantiers, travaillent de concert. Pourquoi ne pas créer un conseil scientifique dans les musées qui assurerait le lien entre les deux professions ?

Les méthodes scientifiques d'analyse des œuvres d'art sont bien connues, mais sait-on qu'il existe dans le centre des restaurateurs du musée du Louvre une drôle de machine dénommée Aglaé. C'est une sorte de canon à particules long de 25 mètres. Grâce à un faisceau de protons (3000/s), on peut analyser la composition d'un objet d'art sans avoir besoin de prélever la moindre molécule.

Le rapport propose 25 recommandations pour les prochaines restaurations. Parmi elles :

- intégrer les restaurateurs dans le monde de la recherche et de l'histoire de l'art
- se méfier des techniques trop nouvelles : ainsi la technique du rayon laser appliquée au « décapage » de la pierre, adoptée depuis une dizaine d'années seulement, doit-elle être appliquée sans respecter un « principe de précaution » ?

Il préconise aussi :

- une conservation préventive des œuvres dans les musées régionaux : pourquoi restaurer dans l'urgence une œuvre prêtée pour les grandes expositions ?
- pourquoi ne pas créer, à l'instar de ce qui se fait à Marseille, des centres régionaux de restauration pour éviter de faire monter à Paris des œuvres parfois fragiles ?

Mais le gros problème est aussi de trouver des moyens pour entretenir des Monuments historiques dont la liste ne fait que s'allonger.

Quelques chiffres à propos de patrimoine bâti : il y a en France 42.300 monuments historiques, dont 34% sont classés. L'État ne protège que 4% de l'ensemble (dont les 57 cathédrales). Le reste revient aux particuliers (43%) et aux collectivités locales.

Nous savons que ces dernières années les entreprises travaillant sur les monuments historiques ont été très pénalisées par les baisses de crédit. Le député fait 33 propositions pour trouver des fonds dont celles-ci :

- Ne pas faire payer aux propriétaires des édifices protégés l'impôt sur la fortune lorsqu'ils constituent leurs résidences principales.
- Autoriser l'affichage publicitaire sur les échafaudages des chantiers de restauration à l'instar de ce qui se pratique à l'étranger afin que les recettes de publicité puissent financer en partie les travaux.
- Favoriser le mécénat d'entreprises par une délégation de compétence, tout en conservant l'encadrement et le contrôle des travaux.
- Prélever 1 % des bénéfices de la Française des jeux en faveur des monuments historiques comme cela se fait au Royaume-Uni.
- Développer le service volontaire dans le secteur de la restauration pour permettre aux chantiers de bénévoles de recruter des volontaires.

Dans leur combat, les députés soutenus par leurs collègues du Sénat ont rédigé en 2006 un rapport très critique sur la gestion du dossier par le ministère de la Culture. Ils estiment que le budget nécessaire à l'entretien du Patrimoine ne peut être géré en accordéon. Ils réclament « une programmation réaliste des chantiers assise sur une gestion prévisionnelle des crédits », soit une enveloppe financière annuelle comprise entre 350 et 400 millions d'euros. Aussi demandent-ils que les 25 % prélevés sur les droits de mutation proposés par le gouvernement soient ajustables et jamais inférieures à 70 millions d'euros.

En conclusion, les sénateurs soulignent l'importance du Patrimoine dans l'économie française. Les retombées du Patrimoine sont très supérieures aux crédits publics d'entretien que lui consacrent l'État et les Collectivités locales ; il s'agit donc d'investissements extrêmement productifs.

M.D.

- Notes prises au cours de la conférence tenue par M.Kert au musée Granet le 13 mars 2007
- Article de la Provence du 22 décembre 2006
- Article du Monde de 11 novembre 2006

---

Une bonne nouvelle : l'ARPA organise le samedi 9 juin 2007 une sortie à Rognes. Nous pourrons visiter le village abandonné, l'actuel village avec l'église, une ou deux chapelles et bien d'autres lieux. Une journée bien agréable en perspective ! Retenez dès à présent votre journée sur votre agenda. Un document vous sera adressé en temps utile pour les informations pratiques.



## ACTIVITÉS de l'ASSOCIATION A.R.P.A - Printemps 2007

### 1/ Le 13 mai à 14 h 30 réunion pour l'élaboration du Secteur Sauvegardé de la ville d'Aix en Provence.

Celui-ci ne sortira qu'en 2008. La réunion a eu lieu à l'Hôtel de Ville. Il y en a déjà eu un en octobre 2006.

Étaient présents : M. Derache, sous-préfet d'Aix en Provence, le maire, Mme Joissains Masini, Mme Sicard Desnuelle, conseillère municipale déléguée au Patrimoine ainsi que M. Bellet directeur du Patrimoine culturel et des Musées, M. Marc Gillet, A.B.F., les représentants de la Drac...L'assemblée nombreuse était présidée par Mme Véronique Wood, architecte, chargée de l'élaboration du Plan du Secteur Sauvegardé. Invités : la représentante du Secteur Sauvegardé de Bordeaux ainsi que celui d'Auxerre, qui ont exposés les réalisations en cours dans leur ville. Les échanges ont été fructueux. Prochaine réunion à la rentrée.

Petit déjeuner du Patrimoine prévu pour fin juin.

### 2/ Actions dans les carrières de marbre de Roques-Hautes dans la Sainte-Victoire

Au cours des Journées du Patrimoine de septembre 2004, l'ARPA avait présenté à la Mairie du Tholonet l'exposition du Professeur Pascal JULIEN sur l'utilisation des marbres du sud de la France : Languedoc, Pyrénées et Provence, dans les constructions royales des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle, ainsi que des photos de réalisations en brèche d'Alep de Dominique MENARD et André GAUTIER de l'ARPA.

Une visite des carrières de Roques-Hautes, commentée par Pascal JULIEN, complétait cette exposition.

L'exposition comme la visite conférence ont connu un réel succès et ont permis de prendre conscience de la valeur et de l'intérêt de ces carrières dans le patrimoine local.

Pour répondre à l'attente exprimée par le public, l'ARPA et l'Association ANATHOL du Tholonet, ont décidé de les mettre en valeur en projetant d'y créer un itinéraire de découverte.

Le projet a reçu l'accord et le soutien du Conseil Général, propriétaire du site, et a été officiellement présenté au Comité Local des Communes du sud de Sainte-Victoire à la réunion du 28 mars 2007.

Le circuit des carrières est accessible par la D17, du Tholonet à Saint-Antonin, à partir du parc de stationnement du Toscan ou de celui de l'Aurigon. La distance totale à parcourir à pieds est d'environ 5km, sur de bons chemins, qui passent à proximité des sites exploités du XVII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle.

La signalisation du circuit avec son plan figurera sur les panneaux d'information, type CG13 des parkings.

Nous savons que ces dernières années les entreprises travaillant sur les monuments historiques ont été très pénalisées par les baisses de crédit. Le député fait 33 propositions pour trouver des fonds dont celles-ci :

- Ne pas faire payer aux propriétaires des édifices protégés l'impôt sur la fortune lorsqu'ils constituent leurs résidences principales.
- Autoriser l'affichage publicitaire sur les échafaudages des chantiers de restauration à l'instar de ce qui se pratique à l'étranger afin que les recettes de publicité puissent financer en partie les travaux.
- Favoriser le mécénat d'entreprises par une délégation de compétence, tout en conservant l'encadrement et le contrôle des travaux.
- Prélever 1 % des bénéfices de la Française des jeux en faveur des monuments historiques comme cela se fait au Royaume-Uni.
- Développer le service volontaire dans le secteur de la restauration pour permettre aux chantiers de bénévoles de recruter des volontaires.

Dans leur combat, les députés soutenus par leurs collègues du Sénat ont rédigé en 2006 un rapport très critique sur la gestion du dossier par le ministère de la Culture. Ils estiment que le budget nécessaire à l'entretien du Patrimoine ne peut être géré en accordéon. Ils réclament « une programmation réaliste des chantiers assise sur une gestion prévisionnelle des crédits », soit une enveloppe financière annuelle comprise entre 350 et 400 millions d'euros. Aussi demandent-ils que les 25 % prélevés sur les droits de mutation proposés par le gouvernement soient ajustables et jamais inférieures à 70 millions d'euros.

En conclusion, les sénateurs soulignent l'importance du Patrimoine dans l'économie française. Les retombées du Patrimoine sont très supérieures aux crédits publics d'entretien que lui consacrent l'État et les Collectivités locales ; il s'agit donc d'investissements extrêmement productifs.

M.D.

- Notes prises au cours de la conférence tenue par M.Kert au musée Granet le 13 mars 2007
- Article de la Provence du 22 décembre 2006
- Article du Monde de 11 novembre 2006

---

Une bonne nouvelle : l'ARPA organise le samedi 9 juin 2007 une sortie à Rognes. Nous pourrons visiter le village abandonné, l'actuel village avec l'église, une ou deux chapelles et bien d'autres lieux. Une journée bien agréable en perspective ! Retenez dès à présent votre journée sur votre agenda. Un document vous sera adressé en temps utile pour les informations pratiques.